

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'Économie, des Finances  
et de la Relance

---

## **Arrêté du 23 août 2021**

### **portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Bordeaux**

NOR : ECOM2125771A

#### **Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R 2197-1 et R 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2018 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics ;

Vu la proposition du vice-président du Conseil d'Etat en date du 21 juillet 2021 ;

#### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Jean-Yves MADEC, président honoraire du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, est nommé président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Bordeaux, à compter du 2 novembre 2021.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

#### **Article 2**

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 23 août 2021

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques

Laure BEDIER